VIVRE À ANGERS

AVRIL-MAI 2022 / N°446

angers.fr

Kennedy-Académie : place au végétal

Angers

Angers solidaire avec l'Ukraine et les Ukrainiens
Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole se mobilisent pour venir en aide à la population ukrainienne en relayant les initiatives nationales et internationales. Pour cela, une cellule de coordination a été mise en place et les deux assemblées ont voté chacune une enveloppe de 50 000 €.
Côté Ville, la subvention est destinée aux structures d'accueil des réfugiés, la Croix-Rouge et la Protection civile en tête. Alors que la Communauté urbaine a décidé de soutenir le fonds gouvernemental Faceco, chargé d'apporter une aide humanitaire d'urgence sur le sol ukrainien. Pour les particuliers souhaitant accueillir des réfugiés, la préfecture pilote un dispositif d'accueil via la plateforme en ligne parrainage.refugies.info. Quant aux dons et collectes, il est conseillé de privilégier aux dons matériels les dons financiers qui répondent mieux aux besoins recensés par les organismes de terrain.
ukraine@ville.angers.fr

Angers accueillait les ministres européens de la Culture des 27 pays membres, les 7 et 8 mars, à l'invitation de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. Cette réunion informelle s'est tenue dans un climat international dominé par la guerre en Ukraine, dont la situation a été au cœur des échanges, notamment lors d'une visio-conférence avec Oleksandr Tkachenko, le ministre ukrainien de la Culture. Également au programme des deux jours : l'avenir des médias en Europe et les moyens de renforcer la diversité culturelle sur internet, ainsi que la valorisation du patrimoine. Deux thématiques illustrées par le programme de visites destinées à faire découvrir Angers et ses richesses : le château et la tapisserie de l'Apocalypse, l'exposition "Cartooning for Peace" sur les grilles du jardin des Plantes, l'abbaye du Ronceray qui accueille jusqu'au 3 juillet l'installation "Mille plateaux 2022" de Pascal Dusapin, le "Chant du monde" de Jean Lurçat, dans le musée éponyme. Et encore le jardin des beaux-arts et ses édifices emblématiques (médiathèque, musée des beaux-arts, Repaire urbain, galerie David-d'Angers) et la création "Danse l'Europe !" d'Angelin Preljocaj, par les élèves du CNDC *(photo).*

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

Ouvrez bien les yeux et les oreilles, décollage immédiat.
Après avoir investi l'ancien couvent du Bon-Pasteur en 2019 ou encore, plus récemment, une ancienne résidence pour personnes en situation de handicap à Trélazé, Doris Koffi, présidente de l'association Art Project Partner, a jeté son dévolu sur l'ancien siège social du bailleur Podeliha, rue de Beauval. Jusqu'à la fin du mois de juin, le public est invité à découvrir V-SO, une exposition éphémère immersive proposant une plongée dans un imaginaire futuriste, fruit du travail d'une cinquantaine d'artistes. Depuis janvier, ils se sont succédé pour transformer les quelque 3000 m² que compte le bâtiment en une immense salle d'art où se mêlent graff, peinture, sculpture, photo, numérique, jeux vidéo, réalité augmentée, audiovisuel… Des animations et des concerts sont également au programme.
Du mercredi au dimanche, de 14 h à 19 h.
Renseignements et réservations sur artprojectpartner.com

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** agencescoopcommunication 12841-MEP **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 94 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2022. **ISSN :** 1772-8347.

Angers, ville européenne !

Le mois de mars a vu fleurir dans nos rues des drapeaux européens et ces quelques mots: “Angers ville européenne”. Cela s’inscrivait dans le cadre de la venue des ministres européens de la Culture, au moment de la présidence française de l’Union européenne.

Il est vrai néanmoins que ce bleu et ce jaune européens résonnent d’une dimension toute singulière au moment où le drapeau bleu et jaune ukrainien était foulé au pied par des bottes russes.

Le bruit des bottes sur le continent européen, nous pensions que cela faisait partie des livres d’histoire et des programmes enseignés au collège et au lycée. Et pourtant, la dérive d’un seul homme à Moscou fait vaciller un continent au prix du sang versé par le peuple ukrainien.

Qu’est-ce qu’être une ville européenne dans ce contexte ? C’est d’abord être au rendez-vous de la solidarité avec l’Ukraine. C’est ce que la Ville et la Communauté urbaine ont fait en mobilisant les associations, en mettant un local à disposition de la Protection civile, en votant plus de 100 000 € de subventions et en réaffirmant notre soutien et notre disponibilité à notre ville jumelle de Torún, en Pologne, aux avant-postes de l’accueil des réfugiés, avant que nous les accueillions à notre tour sur notre sol.

Être une ville européenne, c'est aussi mettre l'accent sur l'éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, pour permettre à chaque petite Angevine et chaque petit Angevin de se forger ses propres opinions, ses propres convictions, ses valeurs, dans un monde où la désinformation et l'obscurantisme sont autant de frein à la libre expression.

Être une ville européenne, c'est “Angers fête l'Europe”, au mois de mai, ce sont les 40 ans de notre jumelage avec Pise et c'est une attention toute particulière vers notre ville jumelle de Bamako où nous avons été contraints de fermer notre maison du partenariat en raison des tensions au Mali.

À l’heure où vous lirez ces lignes, je ne sais ce que sera la situation en Ukraine. Le 1er tour de l’élection présidentielle aura eu lieu et chacun devra librement et personnellement se déterminer dans un monde où la voix de la France est entendue et attendue. Il ne m’appartient pas de vous dire ici le bulletin de vote que vous devez glisser dans l’urne, mais de vous inciter à voter, car être une ville européenne, c’est être une ville qui défend et promeut la liberté et la démocratie. ■

THIERRY BONNET

Christophe Béchu
maire d’Angers

Être une ville européenne, c'est mettre l'accent sur l'éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, pour permettre à chaque petite Angevine et chaque petit Angevin de se forger ses propres opinions, ses propres convictions, ses valeurs.

ATELIER JACQUELINE OSTY ET ASSOCIÉS

Simulation de la place Kennedy entièrement piétonne et aménagée de terrasses plantées.

À quoi ressembleront les places Kennedy et de l'Académie ?

En réunion publique, le jeudi 3 mars, le maire Christophe Béchu a présenté le scénario d'aménagement retenu pour les places Kennedy et de l'Académie. Le projet prévoit de donner une place plus importante au végétal et aux modes de déplacement doux.

En juillet 2019, la démarche consistant à reconfigurer l'entrée de ville au niveau des places Kennedy et de l'Académie est lancée. Après les phases d'études et de concertation menées auprès des riverains, des acteurs et professionnels du secteur, mais aussi des Angevins via un questionnaire grand public, le scénario d'aménagement retenu se précise. Pour rappel, deux grandes ambitions nourrissent ce projet : végétaliser le secteur composé aujourd'hui à 90 % d'espaces minéraux afin d'arriver à un équilibre, et repenser les déplacements en donnant une vraie place aux mobilités douces. Cela passera par la création de continuités cyclables et d'espaces piétonniers et une réorganisation des flux de circulation prenant en compte la réduction de l'emprise de la voiture. Les stationnements seront également revus. Sur les 172 places existantes en surface, seules 25 seront conservées. Afin de compenser ce manque et de prendre en compte les besoins des opérations connexes (réhabilitation de la médiathèque Toussaint, rénovation du parvis de la cathédrale, déménagement de la chambre de commerce et de l'industrie…), un parking en enclos de 300 places au maximum et de 100 emplacements vélos minimum sera construit à l'arrière de la caserne des pompiers.

Le permis d'aménager déposé à la fin de l'année

"La piétonnisation de la place Kennedy, dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé promenade du Bout-du-Monde, et la déminéralisation des sols afin de créer des ambiances végétales propices à la promenade et à la mise en valeur du château, sont d'ores et déjà arrêtées, confirme le maire, Christophe Béchu. *Tout comme la nécessité d'apaiser la circulation dans ce secteur, de supprimer de nombreuses poches de stationnement et de construire un parking. Mais il reste encore de nombreux points à affiner, comme le choix des essences végétales et des revêtements, le schéma de circulation autour du futur parking, et encore le positionnement de la statue du Roi René que nous serons amenés à déplacer pour repenser le carrefour qui concentre de vrais points de vigilance, en matière de sécurité notamment."* Le travail se poursuit donc autour d'un calendrier qui prévoit des sondages archéologiques de juin à septembre et le dépôt du permis d'aménager d'ici à la fin de l'année. Début 2023, les travaux au niveau des réseaux s'enchaîneront pour laisser place, au second semestre 2023, au lancement des opérations au niveau de la place Kennedy et du nouveau parking. La livraison des premiers espaces est, quant à elle, prévue en 2025. ■

angers.fr

ATELIER JACQUELINE OSTY ET ASSOCIÉS

LA PLACE KENNEDY RENDUE AUX PIÉTONS

À terme, la place Kennedy sera débarrassée de la présence des voitures. Ce qui est aujourd'hui encore un parking deviendra un espace entièrement piétonnier organisé en terrasses plantées de graminées et de plantes vivaces, assorties de chemins et de bancs intégrés aux murets. De quoi offrir un panorama remarquable sur le château, notamment depuis la grande terrasse aménagée devant l'office de tourisme. De nouveaux trottoirs confortables seront également créés afin de détacher ces nouveaux espaces de la circulation.

Quant à la statue du Roi René, une chose est sûre, elle devra être déplacée afin de repenser le carrefour Roi-René/Charles-De-Gaulle où se croisent quotidiennement quelque 60 000 véhicules. Son emplacement définitif n'est pas encore arrêté. Cinq scénarios sont à l'étude dont trois sur la place. ■

CE QU'ELLE EN PENSE

THIERRY BONNET

Jacqueline Osty
paysagiste et architecte en charge du réaménagement des places Kennedy et de l'Académie. Grand Prix de l'urbanisme 2020.

"Le site, à la charnière de quatre quartiers aux identités propres que sont Saint-Laud, l'Esvière, la Cité et le Grand-Clos, est complexe, à la topographie très particulière, et chargé d'histoire. L'enjeu est de renaturer ce secteur, aujourd'hui dévolu quasiment entièrement à la circulation automobile et au stationnement, sans dénaturer son histoire, son patrimoine. Notre ambition est d'arriver à un équilibre entre les espaces minéraux, propres à l'aspect urbain du site, et les nouveaux espaces verts qui seront créés. La place Kennedy et sa succession de terrasses plantées doivent devenir un lieu de passage et de paysage qui offre des vues sur le château mais aussi sur la place de l'Académie, l'autre secteur à aménager. Ici aussi, dans sa partie nord, nous souhaitons reprendre cette idée de terrasses en proposant notamment un verger et des placettes arborées. Plus au sud, le parvis de l'église Saint-Laud sera également retravaillé, dans un esprit de place de quartier avec, c'est à l'étude, l'implantation d'une fontaine."

ATELIER JACQUELINE OSTY ET ASSOCIÉS

PLACE DE L'ACADÉMIE : UN ÉQUILIBRE ENTRE ESPACES VÉGÉTAUX ET MINÉRAUX

Dans le prolongement de ce qui sera réalisé place Kennedy, la place de l'Académie va connaître un regain de verdure grâce à la plantation de vergers en terrasse, en lieu et place du parking qui accueille notamment les autocars de tourisme. L'aménagement prévoit également des placettes piétonnes devant les commerces afin de créer de véritables lieux de convivialité. Entre trottoirs élargis, pavés enherbés, plantations basses et aire de jeux, les parvis de l'église et de la caserne ainsi que le square de la Blancheraie seront également valorisés. ■

Le budget primitif 2022 con la bonne santé financière de

Le deuxième budget primitif du mandat a été voté au conseil municipal du 28 mars. Il s'appuie sur une stratégie financière reposant sur des fondamentaux solides. À commencer par la stabilité des taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 2014. La préservation de l'épargne, autour de 28 M€, est également au cœur des priorités grâce, notamment, à une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui enregistrent une légère baisse (-1,1 %), tout en maintenant les subventions et les participations à un niveau élevé (40,4 M€). Conséquence de ces efforts de gestion, la collectivité bénéficie d'une capacité d'investissement importante, de l'ordre de 61,2 M€, destinée à équiper et à développer la ville et à financer les grandes priorités du mandat que sont la culture, le renouvellement urbain, la transition écologique et l'éducation. Quant au recours à l'emprunt, il reste contenu afin de poursuivre la diminution de la dette qui se situe déjà dans la moyenne basse des collectivités de même strate. angers.fr/budget

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN

THIERRY BONNET

Renouvellement urbain Belle-Beille et Monplaisir (11,1 M€)

THIERRY BONNET

Gymnase du Haras (5 M€)

DE COQUEREAUMONT-LEBRETON

Groupe scolaire Gérard-Philipe (3,8 M€)

THIERRY BONNET

Territoire Intelligent (3 M€)

LIONEL VIÉ ET ASSOCIÉS

Maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin (3,7 M€)

THIERRY BONNET

Actions spécifiques sur le végétal (1,6 M€)

LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET 2022

0 %

d'augmentation des taux de fiscalité.

36 %

des dépenses d'investissement, soit 22 M€ sur les 61,2 M€ budgétés, consacrées à la transition écologique, de manière transversale (rénovation thermique des bâtiments, Territoire intelligent, plan Nature en ville, plan Vélo, achat de véhicules propres…).

firme la Ville

2022

LANCEREAU & MEYNIEL

Accueil de loisirs des Capucins (1,3 M€)

THIERRY BONNET

Groupe scolaire Dacier (1,2 M€)

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Travaux et équipements des bibliothèques (1,2 M€)

TETRARC / SHIFT VISUALS

Médiathèque Toussaint (1 M€)

DICI LA PAYSAGES ET TERRITOIRES

Angers Rives Vivantes (1 M€)

201,7

millions d'euros de dépenses de fonctionnement (-1,1 % par rapport à 2021) et 231,1 M€ de recettes (+1,3 %).

40,4

millions d'euros de subventions et participations versés aux associations et organismes publics, dont 12,2 M€ au centre communal d'action sociale.

27,7

millions d'euros, le montant de l'épargne brute contre 22,2 M€ en 2021 (+25 % par rapport au budget primitif de 2021).

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Jean-Marc Verchère

premier adjoint rapporteur du Budget

Comment qualifiez-vous le budget primitif qui vient d'être adopté ?

Il s'inscrit dans un contexte quelque peu chahuté avec un retour de l'inflation et des prix de l'énergie qui croissent. Il reste cependant un budget solide, soucieux de préserver les intérêts des Angevins en n'augmentant pas les taux des impôts locaux. Soucieux également de maintenir notre politique de solidarité auprès des plus fragiles, notamment grâce au centre communal d'action sociale. Soucieux enfin de poursuivre la transformation de notre ville et de ses quartiers en investissant pour la transition écologique, le renouvellement urbain, la culture et l'éducation.

La Ville est donc en bonne santé financière ?

Les fondamentaux sont bons. La dette reste contenue, nos dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, l'épargne progresse et permet de financer plus de 60 millions d'euros pour équiper la ville. Tout cela en limitant le recours à l'emprunt. Il s'agit ainsi de préserver, pour le moyen et le long terme, nos capacités à soutenir et à développer nos services à destination des Angevins.

Comment se décline la transition écologique à l'échelle de la Ville alors que cette thématique est plutôt portée par Angers Loire Métropole ?

La lutte contre le réchauffement climatique est au cœur de toutes les politiques publiques menées par nos collectivités. Elle est transversale et ne saurait être l'apanage d'un seul niveau de décision, fût-il celui de notre Communauté urbaine, chef de file en la matière. Ainsi, la Ville a engagé de nombreuses rénovations thermiques de ses bâtiments, notamment de groupes scolaires, mais aussi de l'ancienne patinoire du Haras… La réhabilitation ou la construction de logements sociaux par nos bailleurs, l'aménagement de nos espaces publics, rues et places, la promotion des modes de transport doux et protecteurs de l'environnement…, tout cela participe d'une action soutenue en faveur de la transition écologique. ■

THIERRY BONNET

Après restructuration, le groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie compte 25% d'espaces verts.

Végétaliser les cours d'école

Le plan Nature en ville, voté en juin 2021, va se décliner par d'importantes opérations de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école. Ceci afin de lutter contre les îlots de chaleur et de proposer des espaces plus agréables à vivre.

Créer des îlots de fraîcheur dans chaque école et offrir des espaces ombragés afin de tenir compte du changement climatique. Désimperméabiliser les sols et assurer une meilleure gestion de l'eau adaptée à la parcelle. Proposer des espaces récréatifs, mixtes et diversifiés afin que chaque élève y trouve sa place. Ce sont les objectifs du plan de végétalisation des cours d'école que lance la Ville. *"D'ici à la fin du mandat, l'ambition est de faire en sorte que 25 % minimum des surfaces soient végétales et perméables et d'arriver à doubler le nombre d'arbres dans les cours d'écoles. Ce qui représente la plantation de 600 sujets supplémentaires,* précise Hélène Cruypenninck, adjointe à l'Environnement et à la Nature en ville. *Les restructurations déjà menées au niveau du groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie et, à venir, à Nelson-Mandela, à Gérard-Philipe ou encore à Voltaire répondront évidemment largement à ces critères."*

Pour y parvenir, la Ville se base sur le diagnostic qu'elle a réalisé en 2021 dans l'ensemble des 72 cours que comptent les écoles publiques de la ville, dont certaines sont antérieures à 1950. Tout y a été étudié en matière de canopée, de zones enherbées, de présence de bacs ou de surfaces pour réaliser un potager… *"Cet état des lieux va nous permettre de prioriser les interventions dans les 49 cours qui nécessitent une désimperméabilisation et une végétalisation,* poursuit l'adjointe. *Sachant que toutes seront concernées par la plantation d'arbres."* Le rythme des travaux, d'un montant total de 3 M€, sera réparti jusqu'en 2026 et déterminé en fonction de la configuration des écoles afin d'impacter le moins possible la vie des établissements. ■

Tout Angers s'engage, première !

La Ville organise la 1re édition de la semaine de la Citoyenneté et de l'Engagement, du 30 mai au 5 juin. Objectif : soutenir, valoriser et faciliter l'engagement bénévole et citoyen des Angevins. Du lundi au samedi, 70 associations vont ainsi ouvrir leurs portes et présenter leurs missions et actions au public. Au programme également, le samedi 4 juin, l'installation de villages citoyens dans les quartiers : animations, actions citoyennes, échanges, ateliers, festivités…, et d'un village central, plaine Saint-Serge, où seront proposées bourse au bénévolat, expositions, découverte du comptoir citoyen… À noter enfin, le dimanche 5 juin, le retour de Tout Angers bouge, le rendez-vous de la vie associative sportive, qui s'installera au lac d'Angers pour des séances de découverte et d'initiations, des trails urbains… Programme sur angers.fr à partir du 11 mai.

EN BREF

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

En septembre, les enfants nés en 2019 devront faire leur rentrée dans une école de la ville. Les demandes d'inscription sont à effectuer jusqu'au 16 mai auprès de l'école souhaitée. Cela concerne les enfants qui n'ont jamais été scolarisés, les enfants venant d'une autre commune et qui feront leur première rentrée scolaire à Angers, et les enfants déjà scolarisés qui changent d'établissement à Angers. Modalités et périmètre scolaire sur angers.fr

ALERTE POLLENS

L'application mobile multi-services "Vivre à Angers" dispose d'un module permettant d'alerter en cas de pics polliniques et d'informer sur les émissions en cours. Pour recevoir des notifications, il suffit à l'utilisateur de renseigner les espèces d'herbacées, graminées et arbres auxquels il est sensible.

Angers met l'Europe à l'honneur

Le 9 mai, c'est la journée de l'Europe. Angers y consacre un mois complet afin de montrer comment elle irrigue le territoire et le quotidien. En cette année de présidence française de l'Union européenne (jusqu'au 30 juin), deux pays seront mis à l'honneur. L'Allemagne tout d'abord via des temps de rencontre professionnels et grand public: réunion d'élus et d'agents de collectivités des deux pays sur le thème de la culture, conférences sur l'avenir de l'Europe et sur la Défense, ou encore dévoilement d'un lutrin rappelant l'histoire du fragment du mur de Berlin exposé à Angers. Quant au Portugal, c'est sous l'angle cinématographique que le pays sera valorisé, lors de cinq soirées de projection de longs et courts métrages, organisées par Premiers Plans, au cinéma Les 400 Coups. 2022 est aussi l'année européenne de la jeunesse. Dans ce cadre, de nombreux rendez-vous seront programmés: histoires bilingues dans des bibliothèques pour les plus petits, journée de découverte de sports européens pour les 8-13 ans, animations sur les dispositifs de mobilité pour les lycéens et étudiants, et un week-end dédié au skateboard (initiations, démonstrations, concert et contest), les 28 et 29 mai. Au total, Angers fête l'Europe recense une trentaine de rendez-vous et autant de partenaires. ■

Programme sur angers.fr/angersfeteleurope

Les espoirs du tennis à Court central

Après une année à huis-clos en raison des restrictions sanitaires, l'open de tennis masculin Galerie Espace Anjou s'apprête à rouvrir au public les gradins du complexe Court central, au parc des sports de la Baumette. L'occasion de découvrir, sur la terre battue angevine, les jeunes espoirs du tennis mondial lors de ce tournoi "Future", géré par la fédération internationale de tennis (IFT) et doté de 25 000 $. Qui pour succéder à Manuel Guinard, vainqueur en 2021 ? Réponse du 17 au 24 avril. Au programme: qualifications les 17 et 18 avril, tableau des doubles du 19 au 22 avril, et tableau des simples du 19 au 24 avril (demi-finales le 23 et finale le 24, à 14 h). ■

opentennisangers49.com

THIERRY BONNET / ARCHIVES

LE CHIFFRE

190

agents du ministère de l'Intérieur vont venir travailler à Angers, au sein du service national d'enquêtes administratives de sécurité, rattaché à la direction générale de la Police nationale. Leur installation est attendue durant le troisième trimestre. L'annonce s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de relocaliser en province certains services de l'administration centrale afin de renforcer la proximité de l'État avec les Français. *"Je me réjouis de cette bonne nouvelle,* relève le maire, Christophe Béchu. *Cela signifie des emplois et de nouveaux habitants, contribuant ainsi au dynamisme du territoire. Cela prouve une fois de plus notre attractivité."*

Une convention pour soutenir le football amateur

C'est l'aboutissement d'une démarche initiée dès le début du mandat, en 2020. La Ville, les instances locales du football (Ligue des Pays de la Loire et District de Maine-et-Loire), l'Office municipal des sports, les présidents de club et l'Institut de formation en éducation physique et en sport d'Angers (Ifepsa) ont signé, le 22 mars, une convention de soutien au football amateur angevin pour les années 2022 à 2025. *"Lorsque nous avons lancé les états généraux, au lendemain des élections municipales, le but était de faire un bilan des difficultés rencontrées par les clubs,* explique Charles Diers, adjoint aux Sports. *Le foot est le sport le plus pratiqué, avec 3 000 licenciés à Angers. Au-delà des enjeux sportifs, c'est aussi un vecteur d'intégration, d'éducation et de cohésion sociale, notamment dans les quartiers prioritaires. Il nous semblait important de faire cet état des lieux, afin de voir comment la Ville pouvait prendre sa part et mieux accompagner les clubs."* Plusieurs difficultés sont ainsi remontées, notamment des problèmes de structuration et de gestion administrative, dans des clubs qui peuvent compter jusqu'à 4 ou 5 salariés avec des obligations proches de celles d'une petite entreprise. *"Cela suppose des tâches rigoureuses et répétitives, dans un contexte où le recours au bénévolat est de plus en plus compliqué,* poursuit l'adjoint. *Donner aux clubs les moyens de se professionnaliser sur ces tâches peut être une solution."* Ladite convention prévoit précisément des moyens supplémentaires, avec une enveloppe globale de 100 000 euros par an, jusqu'en 2025. *"Il ne s'agit pas toutefois d'une aide inconditionnelle,* souligne Charles Diers. *Cet accompagnement s'inscrira en contrepartie de projets en faveur d'une pratique ouverte à tous et ouverte sur le quartier, qui conforte le club dans son rôle d'acteur de la vie locale."* ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Les signataires de la convention réunis au stade de Frémur.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Présidentielle : 92 000 Angevins appelés aux urnes le 24 avril

Le second tour de l'élection présidentielle se tient le dimanche 24 avril. Suivront les élections législatives, les dimanches 12 et 19 juin. Les 83 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h. Pour voter, il faut se munir obligatoirement d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo… La carte d'électeur est facultative mais il est recommandé de la présenter afin de faciliter le scrutin. En cas d'empêchement le jour J (vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé…), la procuration est possible. Deux possibilités pour cela : se rendre au tribunal judiciaire ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de son lieu de domicile ou de travail muni d'un justificatif d'identité (il est possible de préremplir le formulaire sur service-public.fr et de l'imprimer avant de se déplacer). Autre option : faire une demande dématérialisée sur le site maprocuration.gouv.fr puis la faire valider auprès du commissariat ou de la gendarmerie. À noter enfin : la Ville organise un transport gratuit du domicile vers le bureau de vote pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer (personnes âgées, à mobilité réduite…). Les réservations sont à effectuer auprès de la société Titi Floris, au 02 41 31 13 15.

angers.fr/elections

Aide aux vacances avec J été

Le dispositif "J été" propose aux jeunes Angevins une aide pour financer leur premier départ en vacances en autonomie : 130 euros en chèques vacances pour un séjour en France (pour les 15-25 ans), de 200 à 250 euros en carte prépayée pour un séjour Europe (pour les 18-25 ans). Le "J, Angers connectée Jeunesse" et les maisons de quartier proposent un accompagnement pour la constitution du dossier d'inscription et la préparation du voyage. Date limite de dépôt des candidatures : le 3 juin. angers.fr/jeunes

EN BREF

BUDGET PARTICIPATIF

Derniers jours pour déposer une idée de projet d'investissement dans le cadre de la 5e édition du Budget participatif. Les Angevins, à titre individuel ou collectif, ont en effet jusqu'au 30 avril pour se connecter sur ecrivons.angers.fr. À noter : un atelier d'accompagnement pour trouver ou formuler une idée est proposé le samedi 30 avril, à partir de 9 h 30, à la Cité des associations, 58, boulevard du Doyenné. Inscription : participation-citoyenne@ville.angers.fr.

AUXILIAIRES DE VIE

L'Union de l'aide à domicile (UNA 49), les villes d'Angers, des Ponts-de-Cé et de Trélazé, ainsi que Viexidom et Anjou Accompagnement, ont mis en ligne le site unmetierutile.fr. Objectif : valoriser le métier d'auxiliaire de vie et les nombreux emplois du secteur.

Le point sur nos engagements

Une offre d'animations adaptées aux seniors

THIERRY BONNET

Richard Yvon
adjoint aux Seniors et à la Santé

"La traditionnelle fête du printemps, organisée par le centre communal d'action sociale (CCAS) pour les seniors angevins, s'est tenue les 29 et 30 mars au Trois-Mâts. Quel plaisir de pouvoir proposer de tels temps forts au moment où la situation sanitaire le permet, sans pour autant être totalement derrière nous.

Dans les faits, l'offre d'activités proposée par le service Angers seniors animation n'a jamais cessé. Certes, il a fallu continuellement s'adapter aux différents protocoles. Certes, il a fallu faire différemment et être imaginatif. Mais depuis plus de deux ans maintenant, nous n'avons jamais arrêté d'aller au-devant des plus fragiles de nos aînés, en maintenant le lien social et en luttant contre leur isolement. C'est notre feuille de route et celle des partenaires et des bénévoles mobilisés à nos côtés.

En février dernier par exemple, près de 300 animations ont été programmées en présentiel depuis l'espace Welcome et les résidences-autonomie, mais aussi 158 rendez-vous numériques individuels ou encore près de 3 000 appels de convivialité aux personnes les plus isolées.

Toutes ces activités sont aussi d'excellents vecteurs de prévention de la santé physique et psychique, mais aussi une vitrine, une porte d'entrée vers l'action gérontologique déployée par la Ville et son CCAS.

En effet, ces temps de rencontre sont aussi l'occasion de repérer des fragilités chez les participants et d'apporter une réponse précise et adaptée à leurs besoins via les Espaces séniors que nous avons créés au sein de nos résidences-autonomie. Leurs missions ? Proposer un accueil renforcé pour informer et orienter les seniors et leur famille sur leurs droits et les démarches et services qui existent en matière d'hébergement adapté, d'animations, de sorties, d'aide à la vie quotidienne, de prévention santé, d'accompagnement des aidants et des bénévoles, de restauration collective…

Je me réjouis d'ailleurs de la réouverture des espaces restauration de nos résidences-autonomie qui sont, je le rappelle, accessibles à tous les seniors souhaitant vernir déjeuner dans un établissement. Tout est désormais ouvert, profitez-en, toujours dans le respect des gestes barrières."

THIERRY BONNET

Tramway : des nouveaux feux pour les vélos testés

De nouveaux feux jaunes clignotants (R19) avec un pictogramme vélo sont en cours d'expérimentation le long de la ligne A du tramway, au carrefour entre le boulevard Carnot et les rues Boreau et Botanique. Cette signalisation permet aux cyclistes de franchir en toute sécurité un carrefour en parallèle du passage du tramway, alors que toutes les voitures sont à l'arrêt. Si les essais se révèlent concluants, le dispositif pourra être déployé sur une vingtaine de carrefours des futures lignes B et C. ■

Le printemps des Z'éclectiques...

LAURENT SEGRETIER

QuinzeQuinze, le 28 avril, à la collégiale Saint-Martin.

Le festival Les Z'éclectiques arrive en terre angevine le temps de quatre dates dans autant de lieux emblématiques de la ville. Tout commencera le 27 avril, au Joker's pub, pour une découverte de la nouvelle scène rap (Tuerie, collectif La Griffe). Le lendemain, direction la collégiale Saint-Martin pour des expérimentations pop (Dom la Nena, QuinzeQuinze et Joshua Alquist) et, le 29, les greniers Saint-Jean où une soirée électro à contre-courant (Bagarre, Garäntua et Contrefaçon) sera proposée. Le samedi 30 avril, à Terra Botanica, le final s'annonce... éclectique : électro (Rone), groove (Lewis Ofman), rap new-wave (La Fève), et un mélange de pop, poésie et post-rock (Park).
leszeclectiques.com

... et de Levitation

Après huit éditions programmées en septembre, Levitation France, festival dédié au rock indépendant et aux esthétiques musicales peu représentées (psyché, folk, post-punk, noise, no wave, shoegaze...), est de retour au Chabada, du 3 au 5 juin, pour trois soirées et 27 concerts en plein air. À l'affiche, notamment : The Brian Jonestown Massacre, Kim Gordon, Kevin Morby, Kikagaku Moyo, Pond, Crack Cloud, Black Country New Road, Gilla Band, Snapped Ankles, Death Valley Girls...
levitation-France.com

THE LITTLE GHOST KELSEY HART

Death Valley Girls.

Simplon s'installe à la Cité

La première formation, de six semaines, aux métiers du numérique vient de se terminer pour 15 "apprenants", âgés de 18 à 29 ans. Elle est l'une des propositions du réseau Simplon, un centre de formation sociale et solidaire, dont les locaux ont été inaugurés le 4 mars, à la Cité des associations. En parallèle, 14 autres Angevins suivent un cursus de techniciens en assistance informatique, en alternance, en partenariat avec l'entreprise Helpline. *"Notre ambition est de répondre aux besoins des entreprises locales,* explique Lioubov Jakob, directeur régional Pays de la Loire et Bretagne de Simplon. *Nos formations sont gratuites, sans pré-requis hormis la motivation, et destinées notamment aux personnes éloignées de l'emploi. Nous cassons les codes en nous basant sur une pédagogie active qui consiste à apprendre en faisant. Car, non, les métiers du numérique ne sont pas seulement accessibles aux jeunes étudiants bons en maths."* C'est le cas de Samy qui aspire à devenir développeur web, pour qui les portes des formations classiques se sont fermées une à une. Ou encore d'Adeline qui manquait de bases pour créer sa boutique de commerce en ligne d'huiles essentielles, et de Beladji, originaire de Mayotte, qui souhaite s'orienter vers le marketing digital. *"Nous sommes très heureux de cette implantation à la lisière du quartier,* souligne Francis Guiteau, adjoint à la Vie des quartiers. *Simplon est à l'image de ce que nous souhaitons réaliser à Monplaisir en matière de valorisation, de dynamisme et d'image."* ■

THIERRY BONNET

Les locaux de Simplon ont été inaugurés, le 4 mars, à la Cité des associations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

A'Tout : les paiements en ligne rétablis

Le 16 janvier 2021, les serveurs informatiques de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du centre communal d'action sociale subissaient une cyberattaque rendant impossibles les démarches sur A'Tout.
Après un long travail de sécurisation des données, le portail multiservices vient de recouvrir une partie de ses fonctionnalités. À commencer par le paiement en ligne des factures liées aux déchets, à l'eau et l'assainissement, aux crèches, accueils de loisirs, résidences-autonomie et Ehpad, et au soutien à domicile. Près de 80 formulaires en ligne sont également accessibles pour les particuliers, les associations et les professionnels. En attendant le retour à la normale progressif des portails "Espace Parents", "Sports" et "Bibliothèques", toujours en cours de remédiation. ■
Renseignements : carte-atout@angersloiremetropole.fr et 02 41 05 41 74 (aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville, sauf le samedi). atout.angers.fr

THIERRY BONNET

8,7 M€ ont été investis au cœur du "triangle vert", aux Ponts-de-Cé, pour construire le nouveau site de Bioplants, leader dans la production de plantes aromatiques bio.

Bioplants France, en pleine poussée de croissance aux Ponts-de-Cé

Produire des aliments frais dans un milieu industriel ultra digitalisé n'a rien d'incompatible. Depuis septembre, Bioplants France en apporte la preuve dans sa nouvelle unité, aux Ponts-de-Cé.

Cultiver à grande échelle en étant à la pointe des technologies applicables à l'agriculture biologique pour aboutir à *"un produit sécurisé, sain et accessible au plus grand nombre"*: c'est possible. Le groupe suisse Max Schwarz, à travers sa filiale Bioplants France, en apporte la preuve dans le territoire. Spécialisée dans la production de plantes aromatiques bio en pot à destination de la grande et moyenne distribution (sous la marque "Tout frais, tout bio"), Bioplants a quitté Saint-Martin-du-Fouilloux, l'été dernier, pour sa nouvelle unité de production aux Ponts-de-Cé. *"D'ici à la fin de cette année, notre production sera de quatre millions de pots par an; et rapidement, nous pourrons atteindre les six millions"*, précise le directeur général, Angel Rodriguez. Parmi la vingtaine de références, le basilic représente près de 50 % du chiffre d'affaires. Mais il y a aussi la menthe, la ciboulette, la coriandre, etc.

Un univers automatisé

Dans la nouvelle usine, et tout au long du parcours qui conduit la graine jusqu'à l'assiette, seul l'ensachage des pots se réalise encore à la main. Tout le reste répond aux derniers canons de l'innovation agricole. Les 15 000 m² de serres sont équipés de verres diffus, permettant aux plantes de profiter d'une lumière répartie uniformément. Le climat y est régulé grâce à des ouvrants et des toiles d'ombrage. Irriguées à l'eau de pluie, les plantes traversent différentes atmosphères adaptées à leur niveau de croissance. Tous les outils de production sont digitalisés et les tâches pénibles ont été supprimées au profit d'une montée en compétence des 13 salariés et des saisonniers. *"Nous avons l'ambition d'affirmer notre position de leader sur le marché des herbes aromatiques bio et fraîches, mais nous restons intangibles sur nos valeurs fondatrices. Nous produisons sans pesticides ni engrais de synthèse; nous limitons les déchets et favorisons le réemploi des pots, par exemple. Notre démarche en termes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) reste volontariste car nous sommes bien conscients que toute activité doit se faire dans le respect des hommes et de la nature"*, conclut Angel Rodriguez, qui se dit *"prêt à participer au défi de la transition alimentaire"*. ■

THIERRY BONNET

Des arbres et de l'ombre aux arrêts de bus

Afin d'améliorer le confort d'attente des usagers du réseau Irigo, en période chaude notamment, Angers Loire Métropole a engagé ces dernières semaines un programme de plantation d'arbres aux arrêts de bus. Celui-ci s'inscrit dans le plan Nature en ville de la Ville d'Angers qui vise à favoriser la végétalisation de l'espace public. Une première phase a d'ores et déjà permis des plantations boulevard Albert-Camus, aux arrêts "Gouronnières" et "Gasnier", avenue René-Gasnier, à l'arrêt "Auvergne", route de Briollay près de Monplaisir, et aux arrêts "Parc" et "Vauban", boulevard Yvonne-Poirel, près de la gare Saint-Laud, ou encore au Lac-de-Maine. Ce programme va se poursuivre sur plusieurs années. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Foire d'Angers de retour fin avril

300 exposants sont annoncés au parc des expositions, du 21 au 25 avril, à l'occasion du grand retour de la Foire d'Angers. L'événement reprendra le thème 2022 de l'année végétale à Angers. L'occasion de redécouvrir la diversité des productions du territoire avec, entre autres curiosités, l'organisation d'un grand marché aux plantes le 25 avril, mais aussi des ateliers et des visites guidées des parcs et jardins toute la semaine. À noter également, la présence des Jeunes Agriculteurs 49 qui présenteront une mini-ferme avec des animaux.

Programme et horaires sur foire-angers.com

Agriculture et biodiversité urbaines, 48 heures pour convaincre

Les 14 et 15 mai, et pour la troisième fois, les 48 Heures de l'agriculture urbaine seront relayées à Angers par le Mouvement pour une agriculture urbaine, vivante et éthique (Mauve). Ceci en même temps que dans quatorze autres villes en France. À cette occasion, un grand nombre d'acteurs (entreprises, associations, institutions, établissements de formation...) se regroupera place Saint-Éloi, à Angers. Les 48 Heures sont en effet l'occasion de promouvoir l'agriculture, le jardinage et la biodiversité en ville à travers des actions d'information et de sensibilisation. Ce village sera accessible tout le week-end avec la possibilité pour le public de participer à des ateliers, des démonstrations, etc. Le dimanche, en parallèle, des portes ouvertes seront proposées dans divers lieux de l'agglomération. ■

les48 h.fr/villes/angers

Pique-nique zéro déchet

Réservé aux participants du Défi zéro déchet qu'Angers Loire Métropole a lancé en janvier dernier avec cent foyers de l'agglomération, ce vaste pique-nique zéro déchet rassemblera près de 300 personnes, le 30 avril, au lac d'Angers. Objectif : permettre aux familles d'échanger sur leurs expériences, leurs astuces pour infléchir le volume des déchets de toute nature (emballages, ordures ménagères, etc.). Ceci à mi-parcours puisque le bilan de ce premier Défi zéro déchet sera établi en juillet prochain. Entre autres animations : ateliers de fabrication de soda naturel, atelier pour les enfants avec la PAF mobile, musique.

EN BREF

Conférence

CYRIL DION À TERRA BOTANICA

Le 22 avril, Cyril Dion, auteur et coréalisateur avec Mélanie Laurent du film *Demain* et plus récemment d'*Animal*, animera une conférence au parc du végétal Terra Botanica, à l'occasion de la Journée de la terre. Il abordera notamment les thématiques de la transition écologique et de la protection de l'environnement. terrabotanica.fr

Emploi

INTÉGRER UN CLUB DE L'EMPLOI

Les clubs de l'emploi d'Aldev permettent de booster la recherche active sur cinq semaines à temps plein. Le prochain se déroulera du 30 mai au 1er juillet. Une réunion d'information et de sélection des futurs participants est proposée le 10 mai, de 14 h à 16 h. Le lieu et le lien d'inscription seront prochainement communiqués sur angers-emploi.fr (rubrique événements).

THIERRY BONNET

Avant leur mise en circulation, les nouvelles rames doivent encore être homologuées par les services de l'État et, pour cela, faire l'objet d'ultimes réglages au centre technique des transports d'Angers Loire Métropole.

Tramway, six nouvelles rames "arc-en-ciel" livrées d'ici à fin mai

Cela constitue un petit événement en soi, et surtout, cela annonce la fin proche de la réalisation de la plateforme ferrée dédiée aux nouvelles lignes de tramway, à Angers. Le 23 mars, la toute première rame de la seconde flotte "arc-en-ciel" faisait son arrivée au centre technique des transports, à Angers. La première d'une série qui en comptera vingt au total et même 37, si on y ajoute celles en circulation depuis juin 2011. Six nouvelles rames vont suivre d'ici à fin mai. Cet été, il sera possible de circuler à bord de quatre d'entre elles, entre Avrillé et La Roseraie (ligne A). Elles se reconnaîtront à leur "nez" différent, répondant à de nouvelles normes pour améliorer la visibilité des conducteurs. Autre différence de la version angevine du Citadis X05 issue des ateliers d'Alstom (près de La Rochelle) : ses six portes doubles de chaque côté, contre quatre sur les rames actuelles. *"Cela facilitera la montée et la descente des usagers et, au final, cela permettra de gagner du temps et d'améliorer la vitesse commerciale du tramway"*, souligne Patrice Uciechowski, directeur adjoint "clients" du constructeur. À l'intérieur de la rame, les habitués remarqueront également un surplus de places (218 places contre 207 auparavant) et un meilleur confort pour les personnes en fauteuil roulant notamment, mais aussi davantage de surface vitrée pour une luminosité accrue. Du coté des performances techniques aussi, les années ont permis d'améliorer le rendement des moteurs de traction au profit d'une baisse de la consommation énergétique. Ces livraisons interviennent deux ans après qu'Angers Loire Métropole en a passé commande au groupe Alstom pour un total de 55 millions d'euros. ■

Des visites biodiversité au château d'Angers

LÉONARD DE SERRES

Depuis février, la Maison de l'environnement de la Ville d'Angers innove en proposant des visites biodiversité au château d'Angers. Celles-ci sont prodiguées par les guides de la Ligue de protection des oiseaux ; le château étant en effet labellisé Refuge LPO depuis dix ans. D'une durée de deux heures, ces visites seront proposées tout au long de l'année. Les prochaines se dérouleront le 12 avril, sur le thème de la botanique et "Des orchidées sauvages au château". Des orchidées et autres plantes sauvages sont apparues en effet à la faveur de la pause des jardiniers, imposée par le premier confinement, en avril 2020. Autres visites : le 19 avril, sur le thème du "Monde invisible des petites bêtes" qui arpentent fossés, jardins et remparts du château. À noter aussi, le 21 avril, la visite insolite "Vol au-dessus d'un nid de faucon". Visites de 10 h 30 à 12 h 30 (le billet d'entrée du château donne accès à cette visite guidée par la LPO).
reservations.angers@monuments-nationaux.fr

Un budget à l'image de l'attracti

La seule variante apparue au budget 2022, depuis le débat d'orientation budgétaire de février dernier, réside dans le possible rachat par la collectivité de la friche industrielle Thomson pour 6,5 M€. En l'attente d'un dénouement à ce dossier vieux de dix ans, les élus réunis en conseil communautaire, mi-mars, ont donné leur blanc-seing unanime pour que cette somme soit consignée chez le notaire *(lire en pages suivantes)*.
Tout le reste est conforme à ce qui a été annoncé le mois précédent. *"La prévision 2022 de la fiscalité Entreprises est de 50,75 M€,* souligne le président Christophe Béchu. *Celle-ci est en hausse de 2 M€ grâce à la progression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Ces bons niveaux témoignent du dynamisme de notre territoire."* Pour ce qui concerne les grands chiffres : le budget global s'établit à 269,5 M€ en fonctionnement et à 198 M€ en investissement, dont 132 M€ au profit de la transition écologique sur le territoire. *"Les fondamentaux de notre budget sont stables"*, assure le vice-président aux Finances, François Gernigon. Ce qui signifie un niveau d'emprunt réajusté à 25 M€ (hors financement du tramway) et une épargne brute de 74 M€ en nette progression. Et la promesse tenue que les impôts – dont la fiscalité ménages – n'augmenteront pas en 2022, comme c'est le cas depuis désormais sept années. ■

DES EXEMPLES D'INVESTISSEMENT EN 2022

PHILIPPE NOISETTE

6,8 M€ attribués à l'extension ou à la construction de groupes scolaires, comme celui en cours de réalisation à Corné (Loire-Authion).

THIERRY BONNET

6 M€ alloués au traitement et à la prévention des déchets.

THIERRY BONNET

4,5 M€ investis dans le programme de renouvellement urbain, en cours dans les quartiers Belle-Beille et Monplaisir, à Angers.

70 M€ investis pour conduire à son terme la réalisation des lignes B et C du tramway.

vité du territoire

THIERRY BONNET

5,4 M€ investis dans le renouvellement et l'entretien des canalisations d'eau potable.

THIERRY BONNET

2,8 M€ attribués au déploiement du plan Vélo dans le territoire.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

François Gernigon
vice-président en charge des Finances

Comment définiriez-vous le budget 2022 ?
Ce budget reflète assez bien le moment que nous vivons. Nous sortons de deux années de crise avec les interrogations, y compris budgétaires, que cela a supposé. Contre toute attente, les indicateurs économiques sont bons et apportent la preuve que notre territoire est resté attractif. Le budget 2022 en ressort renforcé. Je pense notamment aux 2 M€ supplémentaires liés à la recette de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises que la collectivité a enregistrés.

Vous insistez sur l'importance de la pédagogie. Expliquez-nous votre rôle ?
La gouvernance d'Angers Loire Métropole doit s'obliger à rester prudente en matière budgétaire et s'interdire d'être trop frileuse. Mon rôle consiste à veiller à cet équilibre. Pour cela, je m'appuie sur deux indicateurs qui bornent mon travail. Je veille à ce que le ratio de désendettement de notre collectivité reste inférieur à dix ans. Nous en sommes à 7,5 années : cela signifie que si la collectivité arrêtait aujourd'hui d'investir, elle serait en mesure de rembourser son stock de dette en un peu plus de sept années. C'est très peu. Autre borne : l'épargne brute qui ne doit pas être inférieure à 65 M€. Elle s'élève actuellement à 72 M€. L'épargne brute, c'est ce qu'il reste quand on a enregistré les recettes et engagé les dépenses de fonctionnement. C'est elle qui permet aux collectivités d'autofinancer en partie leurs projets. D'où l'importance que cette épargne brute ne soit pas trop basse.

La courbe des investissements restera t-elle aussi élevée les prochaines années ?
En 2023, celle-ci baissera car nous aurons terminé de financer la réalisation des nouvelles lignes de tramway. Un budget s'établit dans le cadre d'une vision prospective sur plusieurs années. C'est un cadre que nous nous donnons pour déployer nos politiques publiques. Notre sujet étant de rester dans ce cadre. En 2022, notre stratégie va continuer à porter ses fruits. 132 millions d'euros vont être mobilisés au profit de la transition écologique dans quasiment tous les domaines : déplacements, logements, gestion et prévention des déchets, etc. ■

Thomson, dix ans après la fermeture

Le 11 octobre 2012, Thomson, filiale du groupe Technicolor, était mise en liquidation judiciaire. À Angers, le boulevard Gaston-Birgé résonne encore des cris des salariés, bientôt baptisés les "Techni'colère" par la presse locale. Près de dix années plus tard, Angers Loire Métropole fait tout pour acquérir ce site.

Bientôt dix ans que les machines se sont tues. Depuis, rien n'a changé ou si peu. Un temps pressentie pour l'assemblage des compteurs Linky par Énedis, la réindustrialisation du site Thomson n'a pas eu lieu.

Résultat : 70 000 m² de bâtiments abandonnés et 13,5 ha livrés à la végétation. En plein cœur d'agglomération, le dommage est grand. Difficile de savoir ce que les élus ont probablement déjà en tête pour requalifier cette friche.

"Conformément à notre ligne de conduite, la zone commerciale voisine ne sera pas agrandie", concède le président et maire d'Angers, Christophe Béchu, qui ne cache pas son impatience de voir ce dossier se décanter pour passer à autre chose. *"Angers et son agglomération ont besoin de logements et cette friche industrielle s'inscrit dans le périmètre qui englobe aussi les anciens bâtiments de l'AFPA de la Croix-Blanche, à requalifier"*, avance-t-il, mesuré.

> *"La zone commerciale voisine ne sera pas agrandie."*

6,5 millions d'euros provisionnés

Au centre du blocage qui oppose la communauté urbaine au liquidateur du site depuis toutes ces années : la présence de résidus de solvants et d'hydrocarbures dans une partie du sol et du sous-sol. L'an dernier, cette pollution s'est révélée finalement moins accablante que celle décrite dans un rapport en 2015.

Autre objet de discorde : le fait que le liquidateur se soit désintéressé des lieux et n'ait jamais rempli les obligations de nettoyer le terrain, ainsi que la Justice le lui a rappelé récemment. Fin janvier, le "dossier Thomson" faisait en effet l'objet d'une décision du tribunal de Commerce de Nanterre (où est domicilié le liquidateur). *"La reconnaissance de la responsabilité du liquidateur pour la dépollution est pour nous une victoire juridique et morale"*, commente Christophe Béchu. Dans cette décision, le tribunal demande au liquidateur de prendre en charge la remise en état du site industriel et de payer le montant de la taxe foncière, non acquittée ces dernières années. Le tribunal demande aussi à Angers Loire Métropole de s'acquitter de 3,2 M€ au titre des pénalités de retard.

Le liquidateur ayant fait appel de cette décision, le jugement a été mis en délibéré devant la cour d'appel de Versailles. Attendu en mai, la décision pourrait débloquer la situation et permettre à Angers Loire Métropole de devenir enfin propriétaire de la friche dépolluée. Pour faire face à cette dépense de 6,5 M€, les élus communautaires ont, en mars, donné leur accord unanime pour provisionner cette somme chez le notaire. Pour ce qui concerne les indemnités de retard, la collectivité les conteste fermement.

"La friche industrielle sera revendue à Alter, notre aménageur, auquel nous confierons toutes les études nécessaires et la maîtrise d'œuvre des travaux qui y seront entrepris. Il s'agit d'un travail très important qui impliquera également le réaménagement complet du boulevard Gaston-Birgé", conclut Christophe Béchu. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

D'une superficie de 13,5 ha, la friche industrielle Thomson occupe un site stratégique à Angers, boulevard Gaston-Birgé.

La belle histoire du téléviseur à Angers

Cette année-là, les étoiles s'alignent dans le ciel angevin. En 1955, la zone industrielle de la Croix-Blanche vient d'être créée par la Chambre de commerce et d'industrie, appuyée en cela par le préfet Jean Morin et Jean Sauvage, député et 1er adjoint au maire Victor Chatenay. Et la main-d'œuvre féminine, qui vient d'être licenciée par l'empire Bessonneau (filature et corderie), en déclin, est disponible en nombre. Ce contexte favorable séduit la Compagnie française de la société américaine Thomson-Houston (CFSA) qui décide d'y relocaliser sa production parisienne de téléviseurs. En 1957, l'usine démarre en fabriquant des électrophones, rasoirs électriques et transistors. Les premières télévisions noir et blanc (en attendant la couleur, en 1967) sortent de l'usine en avril 1958. En 1964, les 2 000 salariés en produisent déjà 1 400 par jour. Avec 2 800 salariés en 1971, l'usine est à son firmament !

Les choses se gâtent à l'aube des années 80. La concurrence des pays en voie de développement joue à plein. Et, si Thomson agrandit ses bâtiments du boulevard Gaston-Birgé, ses effectifs fondent alors que la production s'automatise. En 1981, l'usine produit 550 000 appareils par an, mais n'en exporte pas assez. Thomson reste malgré cela le second constructeur européen après Philips. Rares sont les Français d'alors à ne pas posséder un petit écran de marque Thomson, Brandt, Continental-Edison, Pathé-Marconi ou Téléavia.

Des innovations du bureau d'études angevin, comme le décodeur Antiope, la TV haute définition à écran extra plat, en 1987, ou encore l'écran 16/9e, permettent un retour aux bénéfices, mais cela ne suffit plus. En 1996, l'État récapitalise l'entreprise alors que Daewoo tente une approche pour la racheter. En 2003, l'accord avec les Chinois de TCL ne peut sauver la branche télévision qui s'arrête en 2008. À Angers, une page se tourne. Le travail se concentre sur les décodeurs, mais en 2012, la liquidation judiciaire d'Angers Thomson (filiale de Technicolor) ne peut être évitée, laissant 350 salariés sur le carreau.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS (5FI 393)

En juillet 1957, le député et 1er adjoint au maire d'Angers, Jean Sauvage, et le préfet Jean Morin (en costume noir), assistent à la mise en marche de la chaîne des tourne-disques.

Terre des sciences, l'association qui fait grandir

En présentant à Angers pour une durée de trois mois, l'exposition Code Alimentation, l'association Terre des sciences va marquer les esprits et braquer le projecteur sur l'univers de la médiation scientifique et technique.
"Cet événement s'inscrit dans le programme des 30 ans de l'association et plus globalement dans l'année particulière autour du végétal à Angers, explique le directeur, Vincent Millot. *Expliquer, aux jeunes notamment, où en est la science, c'est vraiment le cœur de notre métier. Cette expo, ouverte à tous, en est l'illustration. Elle est ludique, interactive et connectée, donc facile d'accès."*
Voici pour la partie émergée de l'iceberg qui fait écho à d'autres manifestations grand public, comme la Fête de la science ou la Nuit européenne des chercheurs, que l'association organise aussi. Mais Terre des sciences, c'est beaucoup d'autres missions menées à l'attention des scolaires et des jeunes, en lien avec une multitude de partenaires : lycées, centres de formation, entreprises, collectivités…, à l'échelle régionale.

À l'École de l'ADN

Parmi ses pépites, comment ne pas citer l'École de l'ADN ? Cette spécificité angevine reste en effet unique dans les Pays de la Loire. Abritée au sein-même de la faculté de Santé d'Angers, elle accueille chaque année une centaine de groupes, de la classe de 3e à l'enseignement supérieur, en passant par les "prépa". Objectif : *"Permettre à chacun de découvrir la molécule d'ADN et les outils de biotechnologie qui lui sont associés et leur permettre de se faire une idée sur ces domaines. Nous développons pour cela des ateliers ciblés en fonction des publics dans les domaines de la médecine, de l'agronomie, de la police scientifique aussi",* explique la responsable et médiatrice scientifique, Gaëlle Auvry. À l'École de l'ADN, l'idée même de manipuler le fameux acide désoxyribonucléïque, capable de démasquer criminels et voleurs, en séduit plus d'un.

Découvrir des métiers

Pour les BTS "production horticole" de l'École supérieure d'agricultures (ESA), il est surtout question, ce matin-là, d'identifier les empreintes génétiques de rosiers. *"Des rosiers sont arrivés dans une cargaison et on soupçonne la présence de malfaçons d'une de ces variétés déchargées. À eux de l'identifier",* explique la médiatrice. *"Terre des sciences est très certainement la plus grosse structure de médiation scientifique, technique et industrielle dans les Pays de la Loire. Nos médiateurs ont la faculté de s'adapter à tous les publics",* signale encore Vincent Millot.
Pas étonnant dans ce cas que l'un des grands champs d'action de l'association relève de la découverte, par les scolaires notamment, des pôles de compétitivité et des filières d'excellence du territoire. *"Nous les emmenons dans les entreprises découvrir les métiers et les formations qui s'y rattachent",* conclut Vincent Millot. Un travail qui, selon l'adage de l'association, permet *"de mettre la science en culture, la partager avec le plus grand nombre, en particulier les jeunes pour leur réussite".* ■

39 000

En euros, le montant de la subvention qu'Angers Loire Métropole accorde annuellement à l'association Terre des sciences. 30 200 euros le sont au titre des actions relevant de la découverte, par les scolaires notamment, des pôles de compétitivité, filières d'excellence du territoire, entreprises, métiers ou encore formations. 9 000 euros sont spécialement attribués au fonctionnement de l'École de l'ADN. *(lire ci-contre).*

THIERRY BONNET

DR

DR

1/

1/ Installée au sein de la faculté de Santé, à Angers, l'École de l'ADN sera ouverte au public les 17 mai et 1er juin. Celle-ci permet de découvrir la molécule d'ADN et les outils biotechnologiques associés.

2/ L'exposition Code Alimentation a été conçue pour toutes les tranches d'âge, dès 7 ans.

3/ Ludique et connectée, l'exposition Code Alimentation est visible jusqu'au 3 juillet, au centre de tri Bamako, 31, rue de l'Enfer, à Angers.

4/ Quelle alimentation, demain ? L'exposition repose sur des contenus scientifiques très pointus.

5/ *"L'exposition Code Alimentation s'inscrit dans le programme des 30 ans de l'association et d'une année particulière autour du végétal, à Angers"*, souligne Vincent Millot, directeur de Terre des sciences.

2/

3/

THIERRY BONNET

4/

5/

THIERRY BONNET

Code Alimentation

Mieux comprendre et se questionner sur l'alimentation durable, c'est tout l'enjeu de l'exposition Code Alimentation, visible jusqu'au 3 juillet au centre de tri postal Bamako, à Angers. Sur près de 350 m², la visite s'annonce connectée et interactive à travers cinq quartiers axés sur les thèmes de la production, la transformation, la distribution, la consommation et la santé. Ses contenus scientifiques accessibles permettent de remettre au cœur du débat l'état de la recherche autour de l'alimentaire. À découvrir les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h à 18 h ; et les mercredis, samedis et dimanches, de 10 h à 18 h. 5 et 7 €. Gratuit, moins de 10 ans.
terre-des-sciences.fr

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Pour comprendre la Justice, ils écrivent un faux procès

THIERRY BONNET

Les CM1-CM2 de l'école Marie-Talet écrivent l'histoire du procès qu'ils joueront au palais de justice.

Au programme du 29 mars, les élèves de CM1-CM2 de l'école Marie-Talet ont "Classe Justice". Une nouvelle matière dans leur emploi du temps depuis le début de l'année.
"Nous écrivons l'histoire d'un délit que nous irons jouer au palais de justice au mois de juin", présente Charlotte. *"Nous avons décidé de raconter l'introduction par effraction de quatre collégiens dans l'école"*, précise Matis.
Ce mardi matin, les élèves doivent imaginer le moment où les collégiens se font surprendre par le gardien et la manière dont ils se font arrêter. Pendant qu'une partie du groupe s'attelle à la rédaction, les autres relisent avec leur enseignant, Simon Lefret, ce qu'ils ont écrit sur l'événement qui a conduit les collégiens à commettre le délit.
"Ils ont décidé de se venger d'avoir été punis à tort du vol du téléphone de la directrice lorsqu'ils étaient élèves dans l'école", explique Ramatoulaye.
"*L'objectif est de faire découvrir le fonctionnement de la Justice et de les informer sur l'existence d'une justice des mineurs et des conséquences qu'entraînent les actes de délinquance"*, indique Claire Berthaud, coordinatrice du conseil départemental d'accès au droit, qui copilote ce dispositif avec la Ville et le Réseau d'éducation prioritaire.
En plus de l'information sur le fonctionnement de la Justice et le rôle des différentes parties prenantes, *"ce projet est un formidable support pour faire écrire les enfants,* constate l'enseignant. *Ils ont plein d'idées pour donner vie aux différents personnages et imaginer le déroulement des faits."*
Une fois terminée, leur histoire sera transformée en texte d'audience par Claire Berthaud, qui attribuera leurs propos aux différents protagonistes : les accusés, les témoins, les assesseurs, les avocats et le juge. Autant de rôles que les élèves de Marie-Talet interprèteront au palais de justice, le 2 juin prochain.
À noter, cinq autres écoles élémentaires d'Angers participent cette année à ce dispositif : Voltaire, Paul-Valéry, Jean-Jacques-Rousseau, Jacques-Prévert et Grandes-Maulévries. ■

EN BREF

Centre-Ville

PATRIMOINE SAUVEGARDÉ

Dans le cadre du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), un état des lieux des richesses patrimoniales dans les propriétés privées est en cours dans le cœur historique de la ville, La Doutre, ainsi que les secteurs de l'Esvière et de Saint-Joseph, pour partie. Afin de faire le point sur l'avancée du diagnostic à Saint-Joseph et de faire émerger les besoins et attentes des habitants, une réunion publique est organisée le mardi 3 mai, de 19 h à 21 h, à la chapelle des Ursules. Renseignements sur angersloiremetropole.fr et sur le blog psmv-angers.wixsite.com/patrimoine

Hauts-de-Saint-Aubin

JARDIN'ART

La maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin et un collectif d'habitants lancent un appel aux artistes pour la prochaine édition de Jardin'art, les 24 et 25 septembre. Ce rendez-vous festif de valorisation des talents permet d'ouvrir au public les jardins des particuliers pour y accueillir des artistes (sculpteur, peintre, photographe, céramiste, dessinateur, arts vivants…) le temps d'un week-end. Pour participer, il suffit d'adresser un courriel à jardinart.angers@gmail.com

Lac-de-Maine

CARNAVAL

Après deux années d'interruption, Covid oblige, le carnaval est de retour dans le quartier, le dimanche 15 mai. Renseignements : maisondequartier dulacdemaine.fr

Belle-Beille

La Gamelle fait rimer culture avec nourriture

Depuis leur lancement il y a un an, tous les événements créés par l'association La Gamelle ont trois points communs : ils s'organisent autour d'un temps de repas et d'une proposition artistique, toujours dans un lieu atypique du quartier de Belle-Beille. Début mars, c'était dans le salon d'un habitant, autour d'un spectacle de la compagnie niortaise OpUS. Le 28 avril, ce sera sur le parvis du restaurant universitaire du campus, avec le collectif choletais Jamais trop d'art qui jouera son spectacle Zaï Zaï Zaï Zaï, adapté de la BD éponyme de Fabcaro. *"Avec des food-trucks et un DJ Set, cette soirée gratuite sera l'occasion d'inviter les étudiants, mais aussi les habitants du quartier,* pointe Morgane Boisbouvier, à la coordination des projets de La Gamelle. *Nous souhaitons mixer les populations, favoriser la rencontre et nous entourer de partenaires locaux, comme La Parenthèse qui co-organise l'événement."*

LA GAMELLE

Du théâtre chez l'habitant, avec la compagnie OpUS.

Cette soirée est l'un des six rendez-vous du Frichti Club, la saison culturelle et culinaire programmée par l'association et lancée en décembre. Aux côtés de Morgane, Antoine Guilmault est administrateur et créateur en 2020 du vélo-resto La Gamelle. *"Je proposais au départ une cuisine qualitative de rue aux Angevins. L'envie est venue de créer encore plus de découvertes, d'ouvertures et de liens entre les gens grâce à ces rencontres entre la bonne cuisine et le spectacle vivant, deux puissants facteurs de convivialité."* Les deux amis planchent déjà sur la suite : un festival de street-food angevin, en septembre. Toujours à Belle-Beille. ■

Renseignements : La Gamelle Angers sur Facebook et Instagram

Monplaisir

La place de l'Europe fait le plein d'animations

JEAN-PATRICE CAMPION

Samedi 26 mars, les premières festivités de l'opération "Monplaisir est dans la place" étaient lancées. Au programme : concert, jeux, ateliers créatifs ou encore visite déambulatoire de l'exposition "Au nom des femmes – portraits d'Angevines inspirantes", de l'artiste AL1. Jusqu'à la fin du mois de mai, au beau milieu du chantier de réhabilitation, la place de l'Europe va ainsi continuer à vivre et à s'animer avec et pour les habitants, au gré des rendez-vous hebdomadaires concoctés par la Ville grâce à une forte mobilisation des ressources et partenaires du quartier. Au programme des mercredis : permanence de la maison du projet autour du programme de renouvellement urbain et de la parole des habitants, temps dédiés à l'emploi et l'insertion, à la jeunesse, aux gestes écoresponsables (tri des déchets, lutte contre le gaspillage…), petits déjeuners, ateliers participatifs et artistiques, spectacles… Sans oublier un final festif, le dernier samedi du mois.

angers.fr/monplaisirestdanslaplace

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

La place de la Madeleine en rénovation

Depuis fin février, les travaux de rénovation du réseau des eaux usées sont en cours, place de la Madeleine. Suivra la phase d'enfouissement des réseaux aériens à partir du milieu du mois de mai avant d'entamer, en juillet, l'aménagement proprement dit de la place. En réunion publique, le 24 février, le maire, Christophe Béchu, a présenté ce à quoi ressemblera le site d'ici à octobre. Après des temps de concertation menés auprès des riverains et des commerçants, le nouveau visage de la place proposera des espaces apaisés et végétalisés.

SICLE + CABINET BUNEL

Vue de l'aménagement retenu, depuis la rue Desmazières.

Avec 3000 habitants concernés, 30 commerces, une école, une église et le passage de 12000 véhicules par jour et de deux lignes de bus, l'enjeu est de trouver un équilibre pour chaque usage. Cela passe notamment par un apaisement de la circulation grâce à un plateau surélevé, un rétrécissement des voies et un axe de voirie modifié pour casser la vitesse. Une place plus importante sera ainsi accordée aux cyclistes qui bénéficieront d'une bande cyclable grâce à la suppression des "tourne à gauche", et aux piétons qui profiteront d'un jardin en cœur de place – devant le fleuriste, l'épicier et le fromager – et sur le parvis de l'église. Au total, les surfaces désimperméabilisées et plantées passeront de 140 à 740 m² et le nombre d'arbres sera triplé pour compter 33 unités. Quant au sens de circulation, celui-ci sera également repensé. Depuis la rue Volney, il faudra emprunter la voie située devant l'opticien pour rejoindre la rue de la Madeleine. Idem en venant de la rue Saumuroise ; le tracé ne permettant plus de traverser la place. Autres changements : certains feux tricolores seront supprimés ou déplacés et les revêtements de sol, des dallages en pavés pleins et pavés enherbés, seront harmonisés afin de créer une continuité à l'ensemble du secteur. Au total, 1,4 M€ est consacré au projet : 900000 € pour le réaménagement de la place et 500000 € pour les travaux sur les réseaux. ■

SICLE + CABINET BUNEL

Vue du parvis de l'église.

Dans les quartiers

JEAN-PATRICE CAMPION

Quelles images associer aux stations de tramway ?

Le 24 mars, des représentants des conseils de quartier et des personnes en situation de handicap mental, psychique ou cognitif et leurs éducateurs étaient réunis pour réfléchir à une meilleure lisibilité des stations de tramway. En effet, dans le cadre de la future mise en service des lignes B et C, Angers Loire Métropole veut faciliter l'orientation des voyageurs sur l'ensemble du réseau. L'objectif du jour était donc d'associer chaque arrêt à une image identitaire. Si un saule pleureur a fait l'unanimité pour représenter l'arrêt Farcy, Élysée et Capucins soulèvent davantage de discussions. Si certains pensent au palais présidentiel, d'autres puisent dans leurs souvenirs en pensant au cinéma autrefois implanté avenue Patton. Quant aux Capucins, le choix est encore plus vaste. La santé, avec la présence du centre de rééducation sur le secteur, semble créer l'adhésion même si un singe ou encore un moine sont évoqués. Une fois le choix des 41 images arrêté, la réalisation des pictogrammes sera confiée à des étudiants en graphisme.

Dans les quartiers

Sur le terrain de l'emploi

"Bonjour, vous avez quelques secondes ? Nous sommes facilitateurs emploi et proposons un accompagnement pour vous ou vos proches en recherche d'un travail, d'une formation. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à nous recontacter ou à faire passer le message."
Brochure d'information en main et large sourire, Louise Lépicier et Laurent Smadja travaillent à Angers Loire développement (Aldev), l'agence économique d'Angers Loire Métropole. Chaque mardi après-midi, ils arpentent les rues d'un quartier prioritaire pour aller à la rencontre des habitants. C'est aussi l'occasion d'être en lien avec les acteurs de proximité : le centre social, les bailleurs, les associations, la maison départementale des solidarités… Et, bien entendu, les partenaires de l'insertion tels que Pôle emploi et la Mission locale pour ne citer qu'eux. *"Le reste du temps, nous tenons des permanences à Savary, Belle-Beille, Monplaisir et la Roseraie, avec ou sans rendez-vous"*, précise le duo. Leurs missions ? Étudier tout d'abord la situation sociale et professionnelle de la personne. Puis recueillir ses attentes en matière d'emploi ou de formation, l'aider dans ses démarches comme la réalisation de son CV ou la préparation d'un entretien d'embauche, l'orienter vers les structures adéquates, l'inviter à participer à des temps de rencontre qu'Aldev organise comme, par exemple, les Cafés Emploi.
"Le profil des gens que nous recevons varie énormément. Ils peuvent être diplômés ou non, avec ou sans expérience, proches ou au contraire très éloignés de l'emploi, souvent avec des freins personnels que nous essayons de lever. Cela peut être un problème de garde d'enfant, de mobilité, d'horaires, de langue. À nous d'être attentifs à tout cela pour proposer une réponse adaptée et d'instaurer un lien de confiance."
Permanences des facilitateurs et événements "emploi" d'Aldev sur angers-emploi.fr

THIERRY BONNET

Laurent et Louise à la rencontre des habitants, lors d'une balade de rue à la Roseraie.

Hauts-de-Saint-Aubin

Rendez-vous au marché

Ouvert il y un an, le marché de la place de la Fraternité accueille ses clients tous les vendredis, de 15 h à 19 h. Sur les étals, des produits de bouche essentiellement : fromages, yaourts, charcuterie, fruits et légumes, miel, noix, olives et fruits secs, et plats préparés (crêpes et galettes, accras…).
angers.fr/marches

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
Samedi 23 avril, 7 et 21 mai, de 10 h à 12 h.
Mairie de quartier, Le Trois-Mâts
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE
Maxence Henry
Samedi 30 avril, 14 et 28 mai de 10 h à 12 h.
Centre Jean-Vilar.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Alima Tahiri
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ
Marina Paillocher
Vendredi 15, 29 avril et 13 mai, de 10 h à 12 h.
Pôle territorial Centre-ville.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Marina Paillocher
Vendredi 22 avril, 6 et 20 mai, de 10 h à 12 h.
38 bis, avenue Pasteur.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Saint-Barthélemy-d'Anjou

Bus du Territoire intelligent, attention au départ

JEAN-PATRICE CAMPION

Sept communes du sud-est de l'agglomération et l'école d'ingénieurs ESAIP, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, envisagent de mettre en circulation le bus du Territoire intelligent.

Rationner l'eau pour l'arrosage des parcs et jardins, connecter une chambre pour aider au maintien à domicile des personnes malades, connecter un jardin ou un lieu public pour y développer de nouvelles activités : ces sujets et bien d'autres seront abordés sous forme d'ateliers, de quiz et de maquettes dans le bus du Territoire intelligent que l'école ESAIP et sept communes du sud-est de l'agglomération* ont bien l'intention de mettre en circulation.

1100 questionnaires retournés

"Ce bus constituera l'acte III de notre travail amorcé début 2021, souligne Daniel Vincente, adjoint à Saint-Barthélemy-d'Anjou. *Dans l'idée d'accompagner Angers Loire Métropole dans son projet de déployer le Territoire intelligent, nous avons constitué ce groupe et entamé une réflexion avec l'école d'ingénieurs présente sur notre commune et qui dispose de toutes les compétences en matière de solutions numériques."*

En juin dernier, le groupe de travail lançait l'acte II, à savoir une enquête auprès des habitants *"pour mieux cerner leur niveau de connaissance et leurs attentes éventuelles. 1 100 questionnaires nous ont été retournés, ce n'est pas rien. Nos communes concentrent un quart de la population de l'agglomération"*, poursuit Stéphane Sortant, élu à Verrières-en-Anjou.

Que ressort-il de cet observatoire ? *"Des souhaits en matière de solidarité en direction notamment des personnes handicapées ou empêchées que le Territoire intelligent aiderait à maintenir à domicile. L'idée d'une application unique d'information à l'échelle du territoire est souvent citée. Les habitants y voient aussi l'opportunité d'améliorer la démocratie participative. Tout ce qui a trait à l'amélioration des services liés aux déplacements et aux transports, aux économies d'énergie ou encore à la sécurité publique a été cité"*, résume à son tour le directeur de l'ESAIP, Christophe Rouvrais.

Quant à l'étape suivante ? *"Nous allons œuvrer pour que le bus intelligent aille à la rencontre des habitants pour leur montrer des exemples concrets de nouveaux usages et services publics rendus possibles grâce à l'intelligence artificielle appliquée au Territoire intelligent"*, conclut Christophe Rouvrais. ■

** Saint-Barthélemy-d'Anjou, Les Ponts-de-Cé, Trélazé, Loire-Authion, Mûrs-Érigné, Sainte-Gemmes-sur-Loire et Verrières-en-Anjou.*

EN BREF

Bouchemaine

EXPO QUEL FATRAS !

Katherine Roumanoff récupère des objets du quotidien. Elle expose ses accumulations dans "Quel fatras !" jusqu'au 24 avril, à l'abbaye de Bouchemaine. Entrée libre.

Trélazé

MATINÉE DE L'EMPLOI

Le 5 mai, la Matinée de l'emploi réunira des entreprises qui recrutent dans les secteurs du bâtiment, du transport, de la logistique, des services, et des organismes de formation. De 9 h à 12 h 30, salle Aragon, à Trélazé. trelaze.fr

Loire-Authion

L'ARTISTE ROSS À LOIRE ODYSSÉE

À Saint-Mathurin-sur-Loire, Loire Odyssée accueille le fendeur d'ardoise et artiste, Jean-Christophe Boisteault, dit Ross, et ses sculptures sur ardoise, jusqu'au 28 juin. loire-odyssee.fr

Saint-Léger-de-Linières

LA LINIÈROISE, LE 25 JUIN

La 9e édition de la course à pied "La Linièroise" revient le 25 juin avec des courses pour enfants et adultes (à partir de 17 h), notamment des épreuves de relais (6 ou 14 km), un 10 km solo et un trail de 18 km. À suivre, animations à la salle Linièris et, à 23 h, feu d'artifice et feux de la saint-Jean. Inscriptions : la-linieroise.club.sportsregions.fr

Verrières-en-Anjou

Déjà mille voyages effectués à bord de la navette municipale

Depuis septembre, les habitants de Pellouailles-les-Vignes bénéficient d'un tout nouveau moyen de transport. Une navette municipale gratuite fait en effet le lien, à raison de sept rotations par jour, entre le bourg et celui de Saint-Sylvain-d'Anjou, la seconde localité de la commune nouvelle Verrières-en-Anjou.
Du lundi au vendredi, entre 9 h et 18 h, et dix arrêts sur son trajet, la navette semble faciliter la vie de bien des habitants. 1 000 voyages ont déjà été effectués à son bord depuis sa mise en circulation.
Danielle Fourrier, résidente de Pellouailles-les-Vignes, aujourd'hui retraitée, témoigne : *"Je l'utilise au moins une fois par semaine. L'arrêt Maison médicale se situe à trois minutes à pied de chez moi. Je suis malvoyante, cette navette me redonne donc un peu d'autonomie. Je m'en sers pour aller faire des courses à Saint-Sylvain-d'Anjou sans demander systématiquement à mon mari de me conduire."*

PHILIPPE NOISETTE

Danielle Fourrier utilise la navette pour faire ses courses à Saint-Sylvain-d'Anjou.

Raccordement aux lignes de bus Irigo vers Angers

Permettre aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, mais aussi aux étudiants et aux demandeurs d'emploi de retrouver de la mobilité et de l'autonomie : c'était bien l'objectif. *"Malgré ses 12 rotations par jour entre Pellouailles-les-Vignes et Angers, la ligne de bus Irigo 32 ne suffisait pas à couvrir tous les besoins*, pointe Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles-les-Vignes. *Outre la desserte des commerces et des services des deux bourgs, la navette permet aussi de relier les lieux d'habitat les plus éloignés aux centres-bourgs et de rejoindre la ligne 2 Irigo, qui effectue 40 rotations par jour entre Saint-Sylvain et Angers."*
De quoi multiplier les possibilités de rejoindre la ville-centre en journée. ■

Longuenée-en-Anjou

Le 30 avril, rendez-vous au Forum de l'environnement

Tout savoir sur les différentes manières de lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la biodiversité.
Ce sera possible le 30 avril, à l'occasion du premier Forum de l'environnement, à l'Espace Longuenée. *"Nous avons voulu éviter le côté rébarbatif des grands salons au profit d'ateliers participatifs, de mini quiz et autres animations, y compris pour les enfants"*, souligne Laurence Guilloux, adjointe à l'Environnement.
De nombreux sujets pourront être abordés grâce à la présence d'acteurs très divers comme le service "Mieux chez moi" d'Angers Loire Métropole et l'association Alisée (rénovation énergétique des logements et énergie solaire), le Repair'Café de Montreuil-Juigné (réemploi et réparation), l'Ademe (gaspillage alimentaire), l'association Zéro déchet de Montreuil-Juigné, Radis et Capucine…
***"Les équipes Eau et Déchets d'Angers Loire Métropole seront également représentées ainsi que les associations d'agriculteurs, de pêcheurs"*, poursuit l'élue.**
Sur place, il sera par exemple possible de faire marquer son vélo contre le vol (sur inscription), découvrir la fabrication d'hôtels à insectes et de nichoirs à oiseaux, faire des promenades à dos d'âne ou encore découvrir une ruche pédagogique dans le cadre d'une exposition sur la vie des abeilles.
longuenee-en-anjou.fr

PHILIPPE NOISETTE

Baptiste Canevet et les deux apprenties de la pépinière, ici dans la serre aux fleurs.

À Sarrigné, la Joyeuse Pépinière

La Joyeuse Pépinière, c'est le nom que Baptiste Canevet a choisi pour qualifier sa jeune entreprise végétale 100 % écologique, basée à Sarrigné. Ce nom en dit long sur l'état d'esprit des lieux et de son fondateur. Dans ce joli coin de campagne, 800 variétés de végétaux d'ornement destinées aux jardins côtoient les fleurs coupées et les plants potagers. *"Le site est accessible toute la semaine. Je veux faire de ma pépinière un lieu ouvert et pédagogique, à destination notamment des jeunes en formation dans les métiers du paysage et de l'horticulture"*, explique Baptiste Canevet.
Ici, point d'étendue végétale à perte de vue où les plantes, formatées, se ressemblent toutes ; mais du beau, du "curieux", de l'audace et du "wahouuuu". *"Mes choix se portent plutôt sur des variétés qui présentent un caractère inattendu"*. Côté émerveillement, le visiteur est servi, merci. *"Chaque plante est un individu dont il faut prendre soin. C'est pour cela que nous les rempotons toutes à la main,* poursuit Baptiste. *Pas de machine, juste le sifflement des oiseaux. Ma pépinière, je l'ai imaginée comme elle est : c'est-à-dire totalement écologique. C'est la pierre angulaire de mon projet. Je la veux aussi bordée de larges allées"*, explique le pépiniériste qui a également commencé à pratiquer l'agroforesterie. *"Tous les 25 m, je plante une rangée d'arbres fruitiers. Cela permet de paysager le site, de réduire le vent et de créer des relais pour les oiseaux."*

Orfèvre du végétal

Ce paradis sur terre ne tombe pas du ciel. Si les oiseaux chantent, si nombreux déjà en ce début de printemps, c'est que la biodiversité y est aux anges. Ici, pas de pesticides et pas d'engrais de synthèse. Simplement une préparation à base d'huile essentielle d'orange pour réduire la présence de certains insectes (pucerons, araignées rouges…). Et ce n'est pas tout : à la Joyeuse Pépinière, l'énergie est renouvelable et l'eau utilisée au goutte-à-goutte.

Les clients de Baptiste (particuliers, services parcs et jardins des collectivités et de châteaux, paysagistes, jardineries, fleuristes…) n'ont pas tardé à repérer cet orfèvre du végétal. À commencer par Terra Botanica qui s'y approvisionne depuis l'ouverture, il y a tout pile un an. ■

lajoyeusepepiniere.com

Jardinier à trois ans

"À trois ans, je jardinais déjà et, à 12 ans, ma collection s'étoffait à près de 400 variétés végétales. C'est tout naturellement que j'ai opté pour un BTS en aménagement paysager, au lycée du Fresne, à Sainte-Gemmes-sur-Loire", **explique Baptiste Canevet, fondateur de la Joyeuse Pépinière à Sarrigné. Quant à cette appétence pour le contact humain :** ***"Je ne pourrais vivre autrement. C'est aussi pour cette raison que j'ai adoré travailler à la Maison de l'environnement de la Ville d'Angers pendant sept ans où j'étais responsable du jardin biologique. J'y recevais le public, c'est l'autre facette de mon métier : expliquer et transmettre."***

HOCKEY FÉMININ ON THE ROCKS

Du 24 au 30 avril, la glace d'Angers IceParc accueille les championnats du monde de hockey féminin. L'occasion pour le public angevin de soutenir l'équipe de France. La compétition se déroulera sous le format d'une poule unique regroupant cinq nations qui se rencontreront toutes. À la clé pour les deux premières équipes, une accession au niveau Élite pour la saison prochaine. Et pour la gagnante, le titre de championne du monde Division 1 (Groupe A). Durant la semaine, l'équipe de France, 12e au classement mondial IIHF (International Ice Hockey Federation), sera opposée à la Norvège (13e), l'Autriche (14e), la Slovaquie (15e) et les Pays-Bas (18e).

Programme des matches et billetterie sur lesducsdangers.fr

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Prendre soin de la jeunesse, pour préparer l'avenir

Il y a un an, le 29 mars 2021, le conseil municipal d'Angers adoptait le plan "Ensemble pour la jeunesse" dans le but de soutenir et accompagner les jeunes et ainsi lutter contre la précarité financière, contre la précarité alimentaire et contre l'isolement des 15-30 ans.

Si la crise sanitaire a eu un fort impact sur la jeunesse angevine, **la Ville d'Angers a su se montrer mobilisée et reste auprès de chacune et chacun pour préparer l'avenir.**

La Ville d'Angers s'engage pour lutter contre la précarité financière en accueillant près d'une centaine d'apprentis et de jeunes en service civique. La crise sanitaire a mis en lumière les capacités de résilience des services de la Ville. Le "J" a adapté son aide à la recherche d'emploi en organisant un salon dématérialisé avant le retour des événements physiques et a accompagné la mise à disposition d'un ordinateur aux étudiants en situation de précarité.

Être auprès de la jeunesse, c'est également organiser des événements comme la journée "Jobs d'été" qui met en relation des jeunes Angevins avec des recruteurs d'emplois saisonniers. Ainsi, le 26 mars dernier, 1 700 jeunes ont pu échanger avec les 150 structures venues présenter des offres lors de ce salon.

La Ville d'Angers fait front contre la précarité alimentaire en appuyant le déploiement de dispositifs dont 2 250 jeunes Angevins ont bénéficié. Nous pensons à la création de l'épicerie solidaire Agoraé par la Fé2A, à Belle-Beille, les distributions solidaires à l'Université d'Angers et par la brigade des chefs, "Mon marché Anti-Gaspi" ou encore aux initiatives du "J Angers connectée jeunesse": le frigo partagé et les distributions alimentaires et de produits d'hygiène de l'association CO'p1-Solidarité étudiante, sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets du plan "Ensemble pour la jeunesse".

La Ville d'Angers agit pour lutter contre l'isolement, notamment avec le projet KAPS–Kolocations à Projets Solidaires– qui a permis d'ouvrir de nouveaux appartements. Nous sommes également présents pour les jeunes dans des espaces d'accueil physique, d'écoute et d'orientation "Je dis" mais aussi numériques grâce au dispositif "Partage ton quotidien" qui a permis à des jeunes d'échanger en visioconférence durant les périodes de confinement.

Cet accompagnement en faveur de la santé mentale des jeunes continue, avec l'ouverture de "Nightline", une ligne d'écoute portée par et pour les étudiants.

Être aux côtés de la jeunesse, c'est préparer les adultes de demain, c'est offrir les conditions d'étude, de santé et de loisirs qui permettent à chacun d'être acteur de sa vie.

L'équipe de la majorité Angers Pour Vous

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Paix et solidarité

La France vit une heureuse anomalie de son histoire, une paix qui dure depuis 77 ans. L'invasion de l'Ukraine par la Russie nous rappelle avec effroi que **cette paix est fragile**, que la guerre est à nos portes, que la menace nucléaire n'a pas disparu. Mais cette guerre a aussi révélé de formidables solidarités, individuelles et collectives, de nombreuses initiatives ont vu le jour. Devant l'horreur, devant la détresse, se dresse un front de fraternité, d'émotion. Cette immense générosité envers les réfugiés devra toujours nous habiter, elle ne peut pas être liée **au pays d'origine des personnes, à leur couleur ou leur religion.** Ces événements nous rappellent aussi que **la démocratie n'est pas une valeur acquise**, que c'est un **combat quotidien**. Sachons nous en souvenir lors des échéances électorales à venir.
Pour vous tenir informé(e)s des initiatives angevines de soutien au peuple ukrainien, aux réfugié(e)s, **ukraine-angers.org**.
Vos élus d'Aimer Angers sont à votre écoute: n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations, de vos propositions.

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Un bouclier face à la crise énergétique

La **hausse des prix du carburant et du gaz** liée à la guerre en Ukraine impacte directement le quotidien des habitant.e.s d'Angers Loire Métropole.
Nous proposons des alternatives immédiates à la voiture individuelle:
• Création de deux lignes de bus "express" exceptionnelles permettant aux habitant.e.s de l'agglomération de se déplacer rapidement sans utiliser leur voiture sur les axes les plus empruntés;
• Mise en place de parcours cyclables sécurisés provisoires à Angers et dans l'agglomération.
Et un soutien direct aux énergies renouvelables:
• Généraliser les équipements solaires thermiques ou photovoltaïques sur chaque nouvelle construction ou extension, privée comme publique;
• Aide accrue aux projets citoyens aux retombées locales directes, en garantissant, pour 1€ citoyen investi, 1€ de contribution publique à l'investissement.

Yves AURÉGAN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions et propositions

Lors des derniers Conseils Communautaires et Municipaux:
• J'ai demandé à ce que nous ayons plus de personnels dans nos écoles plutôt que de mettre autant de budget dans les "environnements numériques" et autres tablettes, alors que ces établissements manquent cruellement de présence humaine pour instruire, accompagner et éveiller nos enfants.
• J'ai défendu la mise en place d'impôts locaux plus progressifs, qui toucheraient moins les précaires et les classes moyennes mais plus fortement les riches et les entreprises qui font beaucoup de profits, afin d'apporter plus de moyens aux services publics tout en répartissant de manière équitable la charge fiscale.
• Je me suis également opposée à l'augmentation des tarifs des services publics locaux (garderie périscolaire, musées, installations sportives...) alors que les revenus des français·es stagnent voire régressent et que l'inflation est forte.
Le service public est la richesse de ceux qui n'en ont pas, nous devons le préserver.

Claire SCHWEITZER – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

CLICHÉ PARIS MUSÉES / MUSÉE CARNAVALET.

Érection d'un arbre de la liberté, vers 1792-1794. Étienne Béricourt, dessinateur.

CLICHÉ S. BERTOLDI, 12 MARS 2022

Arbre de la liberté – *Quercus nuttallii* – chêne rouge du Texas – planté en 2021 au jardin des Plantes dans le cadre du budget participatif.

Premiers arbres de la liberté

Symbole entre tous : l'arbre. Arbres consacrés aux dieux dans l'Antiquité. Arbres sacrés des Gaulois. "Arbres de mai" plantés en signe de renouveau printanier. Le premier arbre de la liberté est planté en mai 1790 par le curé de Saint-Gaudent, en Poitou.

À Angers, il est érigé sur l'initiative de la société des Amis de la Constitution, le 1er juillet 1792. En grand cortège, musique militaire en tête, on se rend dans les prairies de la ci-devant abbaye Saint-Nicolas. Le maire y prononce un discours "sur l'avantage de la liberté et de l'égalité", puis les drapeaux de la garde nationale et les tambours sont suspendus à l'arbre de la liberté. Danses et jeux se succèdent. Retour enfin place de la Commune (place Louis-Imbach), pour planter l'arbre, non sur la place, mais – afin qu'il se voie mieux – sur l'ancien clocher de Saint-Michel-du-Tertre (emplacement du jardin du Muséum).

Le culte des symboles révolutionnaires se poursuit avec la plantation, le 24 février 1793, d'un second arbre, cette fois "de la fraternité", place du Ralliement, en hommage à Michel Lepeletier, député de la Convention assassiné le 20 janvier 1793 pour avoir voté la mort du roi.

Angers prise par les Vendéens en juin 1793, ces arbres sont vite sciés. Lorsque les Républicains réintègrent la ville le 4 juillet, les arbres sont sommairement remplacés. Mais après la déroute des Vendéens au siège de la ville (3-4 décembre 1793), la municipalité décide d'une grande fête. Le 8 février 1794, une "promenade patriotique" à travers la ville se conclut par la replantation solennelle d'un chêne, cette fois au centre de la place de la Commune. En marge du compte rendu de la fête, dans le registre des délibérations municipales, le greffier a laissé ces touchantes annotations : *"Cet arbre, mesuré à six pieds de terre le 11 ventôse an 5e, avait dix-sept pouces trois lignes de circonférence [environ 46,5 cm]. 1er mars 1797. Le 3e jour complémentaire an 10e, il avoit à la même hauteur de terre vingt-trois pouces et demi [environ 63,5 cm] de circonférence"* [20 septembre 1802]. Après cette date, il disparaît. Le symbole ressurgit en 1848, puis pour le bicentenaire de la Révolution française. Enfin, tout dernièrement, en février 2021, un superbe arbre de la liberté – un chêne rouge du Texas – a été placé au jardin des Plantes, dans le cadre du budget participatif. ■

CLICHÉ PARIS MUSÉES / MUSÉE CARNAVALET.

Modèles d'arbres de la liberté pour la commémoration de la Révolution de 1848. Édition Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1984, d'après une gravure du musée Carnavalet.

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur angers.fr

Stationner sur les trottoirs est interdit

aux voitures, motos et scooters

© Direction de la Communication Ville d'Angers-ALM / Graphisme : c. Lambert / 03-2022

angers.fr

Angers